

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq novembre les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, BOULLIER Magali, FESSY Véronique, GASDON Maxime, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc.

Etaient absents : GOUJON Mickaël, SEIGNERET Ludivine, RIVIERE Mickaël.

Etait absente ayant donné bon pour pouvoir : DENIS Sylvie (à Danielle LACOUR).

Secrétaire de séance : Jean-Marc HETSCH.

Date de convocation : 31 octobre 2024.

OBJET : Demande de subvention au Département pour le portail de la salle des associations.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de changer le portail d'entrée de la salle des associations.

A l'issue d'une consultation lancée auprès des professionnels, le coût prévisionnel s'élèverait à 9 453,50 € H.T., soit 11 344,20 € T.T.C.

Il ajoute qu'il est possible de solliciter une subvention auprès du Département dans le cadre de l'enveloppe de Solidarité.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès du Département dans le cadre de l'Enveloppe de Solidarité pour financer l'achat d'un portail de la salle des associations.

Fait à Pradines, le 05 décembre 2024.

Le Maire,

Charles BRUN.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc HETSCH